



La sécurité, c'est simple! Il suffit d'y penser!

L'équipe de direction, le personnel et les médecins s'engagent à offrir des soins et services sécuritaires et à continuer les efforts d'amélioration de la qualité des soins et services.

LES MICROBES VOYAGENT...

La majorité des infections (virus et bactéries) se transmettent par le contact des mains non lavées. Pour limiter la transmission des infections, lavez-vous les mains en arrivant et en quittant l'hôpital, le CHSLD ou autre lieu où vous rendez visite à un malade.



Utilisez le gel antiseptique en entrant et en sortant d'une chambre.

- ♥ **Lavez-vous les mains** (avec un gel antiseptique ou au lavabo), surtout après avoir toussé, utilisé la toilette ou vous être mouché et avant de manger.



- ♥ **Portez un masque** si vous toussiez ou pour visiter un usager en isolement respiratoire.
- ♥ En tout temps, **respectez les consignes** affichées.
- ♥ **Évitez de circuler d'une chambre à l'autre.** Cette consigne est autant pour les gens hospitalisés que pour les visiteurs.
- ♥ **Évitez de visiter un usager ou une personne âgée si vous faites de la fièvre, avez la grippe, la diarrhée ou des vomissements.**
- ♥ **Lorsque vous éternuez, faites-le dans le pli de votre coude** plutôt que dans vos mains.
- ♥ N'hésitez pas à demander aux professionnels s'ils ont pensé à se laver les mains.

IDENTIFICATION ET MÉDICAMENTS

Afin d'améliorer nos soins et services, le personnel s'assurera de vous identifier de deux façons.

Lorsque vous êtes hospitalisé, **portez votre bracelet d'identification** en tout temps pour éviter les erreurs lors de la distribution des médicaments. Merci aussi de ne pas interrompre la personne qui prépare les médicaments.

HEURES DE VISITE MERCİ DE LES RESPECTER!



Le respect des heures de visite est essentiel pour le rétablissement des personnes hospitalisées et permet au personnel de donner des soins et services efficaces et

de qualité.

Gens hospitalisés : tous les jours
de 14 h à 20 h 30

En périnatalité : Tous les jours
de 18 h 30 à 20 h 30

Aux soins intensifs : 24 h, max. 2 pers., durée de 10 minimum maximum par heure

CHSLD : en tout temps.

***Veuillez noter que les heures de visite peuvent être modifiées lors de situation particulière.

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
des îles

Québec

430, ch. Principal, Cap-aux-Meules (Québec) G4T 1R9
418 986-2121

www.ciass-desiles.gouv.qc.ca

Le genre masculin utilisé dans le texte désigne aussi bien les hommes que les femmes et n'est utilisé qu'à seule fin d'alléger le texte.

Dépliant produit par le Service des communications : Mise à jour - avril 2015

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
des îles

Québec

SÉCURITÉ ET QUALITÉ DES VALEURS SÛRES



***Ensemble,
on travaille pour ceux
qu'on aime !***

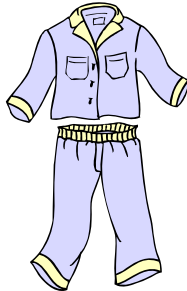
**CONSEILS POUR LES PERSONNES
HOSPITALISÉES ET LES FAMILLES**



PRÉVENTION DES CHUTES

Aidez-nous à éviter les chutes!

♥ Portez des **vêtements confortables**, mais pas trop amples. Évitez les robes de chambre trop longues.



♥ Portez des pantoufles ou chaussures fermées avec semelles antidérapantes. Évitez les sandales de type « Crocs », mules ou pantoufles tricotés.

♥ Assurez-vous que les choses dont vous avez besoin soient à **portée de la main**.

♥ Si vous utilisiez une canne, une marchette ou un fauteuil roulant à la maison, apportez-le à l'hôpital durant votre séjour.

♥ Utilisez une canne ou une marchette, si cela est recommandé par le personnel.

♥ **Mettez vos lunettes et vos chaussures** avant de vous lever.

♥ Apportez une veilleuse pour qu'il y ait un léger éclairage la nuit.



♥ Il est important que le lit ne soit ni trop haut, ni trop bas.



♥ Gardez de l'espace suffisant, des deux côtés du lit, pour pouvoir circuler librement.

♥ Prenez votre temps quand vous vous levez de votre lit ou de votre fauteuil.

PLANIFICATION DU CONGÉ DE L'HÔPITAL



Le médecin vous a donné votre congé de l'hôpital et vous devez préparer votre départ.

N'oubliez pas ceci :

- ♥ Vous devez libérer votre chambre, au plus tard, 2 heures après avoir obtenu votre congé.
- ♥ Présentez-vous au poste pour obtenir une copie de votre prescription et pour connaître la date de votre prochain rendez-vous.
- ♥ N'oubliez pas vos cartes d'assurance maladie et de l'hôpital, ainsi que vos médicaments personnels.

UN RISQUE D'ACCIDENT ? DITES-LE NOUS



Si vous voyez quelque chose qui pourrait causer un accident, surtout avisez le personnel présent. Celui-ci fera en sorte de rendre les lieux sécuritaires le plus rapidement possible.

Par exemple :

- Plancher mouillé
- Objet bloquant le passage
- Erreur lors de l'identification de l'utilisateur
- Doute sur le médicament apporté
- Visiteur ou usager en état de panique

Il vaut toujours mieux prévenir les accidents ou les incidents.

La meilleure façon est d'en parler.

Satisfait de la qualité des services? Dites-le nous.



Tous les membres du personnel ont à cœur de vous offrir des services de qualité. Si votre expérience au sein de notre établissement fut agréable, merci de nous le dire en complétant le dépliant *Parlez-nous de votre visite* disponible à l'hôpital (urgence, 2^e étage, spécialistes, salle d'opération) et dans les autres installations du CISSS des Îles.

Insatisfait? Avisez-nous.

N'hésitez pas à nous informer si vous êtes insatisfait d'un soin ou service afin que nous puissions y remédier le plus tôt possible. Avisez le chef du service concerné ou remplissez le dépliant *Parlez-nous de votre visite* disponible dans les installations du CISSS des Îles. Vos commentaires contribuent à rendre nos soins et services plus sécuritaires et de meilleure qualité.



Si vous n'êtes toujours pas satisfait des correctifs apportés, contactez le commissaire local aux plaintes. Les plaintes sont traitées de manière **strictement confidentielle**. Pour joindre le commissaire aux plaintes, appelez au 418 986-2121, poste 8501.

Si vous désirez en savoir plus sur vos droits et responsabilités, n'hésitez pas à consulter le code d'éthique du CISSS des Îles ou le comité des usagers.